

MAINTIEN DE COMPETENCES DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (Formation continue)

BR CODE
DONNEZ DE L'ESPACE A VOS COMPETENCES

OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
- Maintenir à jour ses compétences et les utiliser au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

Adaptation au public concerné : Programme de formation réglementé. La formation devra être suivie en totalité.

TEXTES DE REFERENCE : Code du travail – document de référence de l'INRS V.7 – 01/2020

ORGANISATION

Matériel pédagogique et technique :
Vidéo projection, mannequins, accessoires de scénarisation

Méthode et organisation :

- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- 3 mannequins (adulte, enfant et nourrisson) pour la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et le bouche à bouche. Un défibrillateur Automatisé Externe de formation (ou semi-automatisé)
- Accessoires factices pour mises en scène de situations d'urgence (plaies, colorant, outils coupants...)
- Grille d'évaluation nationale (INRS)

DUREE DE L'ACTION

- 7 heures (1 jour)
- De mini 4 à maxi 10 stagiaires par session

PROGRAMME

Théorie :

- Tour de table sur la pratique des SST
- Rappels sur la prévention
- Avant de secourir (plan d'intervention, protéger, Examiner, alerter ou faire alerter)
- Secourir (saignement abondant, étouffement, Malaise, brûlures, douleurs, plaie, ...)
- Signalisation sécurité

Pratique :

- L'ensemble des éléments présentés en théorie sont ensuite réalisés en pratique. Celle-ci donne alors lieu à une évaluation continue de chaque participant.

PUBLIC VISE

- Tout personnel de l'entreprise désireux de recycler les gestes qui sauvent dans le monde du travail et en dehors du travail.

*L'article R4224-15 du code du travail stipule :
Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence :
1° Dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux.
2° Sur chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.*

PRE REQUIS

- Être titulaire de la qualification S.S.T.
- Socle de connaissances de base.

EVALUATION

Contrôle continu, évaluation durant les phases pratiques de la formation conformément au cadre pédagogique défini par l'INRS.

Sanction visée :

- Sous réserve de réussite à l'évaluation en contrôle continu, renouvellement de l'attestation de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Attestation de fin de formation



INTERVENANTS

Enseignants qualifiés partenaires BR CODE, disposant d'une expérience significative en formation d'adultes, nos animateurs sont certifiés par l'INRS en tant que Formateur SST sous couvert de l'habilitation de notre sous-traitant

MOYENS

Cette formation est réalisée dans les locaux de l'OF ou dans les locaux de l'entreprise. Dans le cas d'une formation dans les locaux du client :

Les moyens mis à disposition par l'OF sont :

- Un ordinateur portable et un vidéoprojecteur
- Le plan d'intervention
- Les mannequins
- Le défibrillateur automatique externe de formation
- Les accessoires et maquillages
- Les dépliants individuels de recyclage des participants
- Les fiches d'évaluation individuelle de l'INRS

Les moyens mis à disposition par le client sont :

Matériel standard

- La salle de formation permettant l'accueil des stagiaires (chaises), du formateur et des matériels, ainsi que la réalisation d'exercices de simulation (Un minimum de 2m2 par stagiaire est demandé)
- Si possible un tableau blanc ou paperboard
- Un écran de projection ou un mur blanc
- La présence de tables n'est pas nécessaire. La méthode pédagogique est la formation – action, les stagiaires ne prennent pas de notes, un aide-mémoire est remis en fin de formation.

Matériel technique

- Aucun matériel technique à fournir.